

Au quatrième siècle, les églises d'Orient étaient déjà en possession d'une fête de saint Joachim et elles la célébraient le 9 septembre, au lendemain de la Nativité de la Très Sainte Vierge ; les fidèles admiraient ainsi l'éclat de la glorieuse naissance de Marie rejaillissant sur celui qui avait été choisi par Dieu pour être son père. En Occident, la fête de saint Joachim ne fut établie qu'au commencement du seizième siècle par le pape Jules II, qui ordonna de célébrer le 20 mars cette fête du " père de la glorieuse Vierge Marie et de l'aïeul de Notre Seigneur Jésus-Christ, sous le rite double majeur. " Mais une cinquantaine d'années plus tard, au moment de la réforme du bréviaire, la fête fut supprimée par le pape Pie V, parce que les leçons de l'office étaient empruntées exclusivement à des livres apocryphes.

Le pape Grégoire XV rétablit la fête et la remplaça, au 20 mars, sous rite double. Depuis, elle a été fixée au dimanche dans l'octave de l'Assomption, et notre Saint Père le Pape Léon XIII, glorieusement régnant, voulant honorer d'avantage celui qu'au baptême il reçut pour patron, a élevé cette fête, comme celle de sainte Anne, au rite double de seconde classe (1879). Le Souverain Pontife a même fait entendre qu'il se proposait d'augmenter encore les honneurs décernés à sainte Anne et à saint Joachim.

S'il faut ajouter foi au témoignage de Polius, sainte Hélène, en même temps qu'elle retirait du tombeau le corps de sainte Anne, laissait à la garde et au culte des fidèles le corps tout entier de saint Joachim dans le sépulcre situé à côté. Plus tard, nous l'avons vu, les deux tombeaux furent portés